Bénin Niger Burkina Faso

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »

PROJET « L'EAU AU SERVICE DE LA CROISSANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE BASSIN TRANSFRONTALIER DE LA MEKROU »

Termes de Référence pour la Préparation du programme de renforcement des capacités à partir des résultats des évaluations faites au Bénin, au Niger et au Burkina Faso couplée avec la consolidation des rapports issus des études menées dans ces 3 pays sur l'inventaire des projets exécutés et en cours d'exécution ainsi que sur le Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux de ces 3 pays

Commission européenne

Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne

Global Water Partnership West Africa

Un projet mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

TABLE DES MATIERES

SIGLES & ABREVIATIONS 4

1. CONTEXTE 5

2. OBJECTIFS DU GWP/AO 5

3. OBJECTIFS DU PROJET MEKROU 5

4. DISPOSITION DE LA MISE ENOEUVRE DU PROJET MEKROU 6

5. -OBJECTIFS DE LA MISSION 6

5.1 OBJECTIF GENERAL 7
5.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES 8
5.3. MANDATS DU CONSULTANT 9
A. ANALYSE DES RAPPORTS DES PNE SUR LES EVALUATIONS PARTICIPATIVES DES CAPACITES EXISTANTES ET DES BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LES ORGANISMES CONCERNES EN MATIERE DE GESTION DES CONNAISSANCES (GIRE, CHANGEMENT CLIMATIQUE, PLANIFICATION A TOUS LES NIVEAUX ET DE GESTION DE L'EAU TRANSFRONTALIERE) 9
B. IDENTIFICATION DES INSTITUTIONS DE FORMATION DANS LE CADRE DE LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU ET EN MATIERE GESTION DES CONNAISSANCES (GIRE, CHANGEMENT CLIMATIQUE, PLANIFICATION A TOUS LES NIVEAUX ET DE GESTION DE L'EAU TRANSFRONTALIERE) 9
C. PROPOSITION D'UN PROGRAMME D'ACTION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES AVEC DES RECOMMANDATIONS POUR SA MISE EN ŒUVRE 9
A. ANALYSE DES RAPPORTS ISSUS DES ETUDES CONDUITES AU BENIN, AU BURKINA FASO ET AU NIGER SUR L'INVENTAIRE DES PROJETS EXECUTES OU EN COURS D'EXECUTION 10
B. IDENTIFICATION DES ACTIVITES-DOUBLONS AU NIVEAU DU PROJET MEKROU 10
C. GUIDE SUR LA SYNERGIE A METTRE EN PLACE 10
5.3.4. PRESENTATION DU RAPPORT LORS D'UN ATELIER REGIONAL 11

6. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 11

7. LIVRABLES ATTENDUS DE LA MISSION 12

8. COMPOSITION DE L'EQUIPE DU CONSULTANT 13

9. DEMARCHE/MODALITES DE L'EXECUTION DE LA MISSION 14

10. DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION 14

11. MOYENS MATERIELS A METTRE EN ŒUVRE 15

12. SUIVI DE LA PRESENTE MISSION 15

14.0 CONTACT 16

SIGLES & ABREVIATIONS

SIGLES	SIGNIFICATION
ABN	Autorité du Bassin du Niger
CCR	Centre Commun des Recherches
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP/AO	Global Water Partnership/Afrique de l'Ouest Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest
GWP	Global Water Partneship / Partenariat Mondial de l'Eau
GWP/AO	Global Water Partnership/Afrique de l'Ouest Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest
GWPO	Global Water Partnership / Partenariat Mondial de l'Eau
INE	Institut National de l'Eau
OCB	Organisations Communautaires de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementales
PNE	Partenariat National de l'Eau
UE	Union Européenne

1. CONTEXTE

Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) est un réseau international indépendant œuvrant à la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

La mission du Partenariat Mondial de l'Eau est d'appuyer les pays dans le développement et la gestion durable de leurs ressources en eau.

Cette mission reconnaît que les plus grands objectifs de développement dans l'élimination de la pauvreté, l'amélioration du bien-être social, la croissance économique et la protection des ressources naturelles ne sauront être réalisés si les ressources en eau ne sont pas utilisées de manière durable. Le GWP fait la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Tandis que le GWP est un réseau ouvert et comprend des membres de toutes les régions du monde, le programme du GWP se destine d'appuyer les efforts entrepris par les pays en développement et les pays en transition pour l'amélioration de la gestion de leurs ressources en eau.

Le Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP/AO) est l'organe régional du GWP en Afrique de l'Ouest.

2. OBJECTIFS DU GWP/AO

Le travail du GWP/AO est associé aux objectifs globaux du GWP en mettant l'accent sur l'appui à la mise en œuvre des pratiques de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans la région. Le GWP/AO devra être vu comme un service technique et professionnel indépendant, complémentaire aux structures régionales existantes et à toutes les parties prenantes œuvrant activement à la mise en œuvre de la GIRE dans la région Ouest africaine. Celles-ci pourraient comprendre les gouvernements, les Organisation Non Gouvernementales (ONG), Organisations Communautaires de Base (OCB), les universités, le secteur privé, etc.

Les objectifs spécifiques du GWP/AO sont de :

1. Développer des approches conceptuelles pour la mise en oeuvre opérationnelle des principes de Dublin et de Rio en Afrique de l'Ouest, en s'inspirant de l'expérience internationale naissante et en adaptant les options aux réalités des pays de la région ;
2. Améliorer l'échange d'expérience par le travail en réseau de l'expertise dans la région de même que l'établissement de contacts avec d'autres régions et l'expertise internationale ;
3. Faciliter la mise à disposition de l'aide stratégique en GIRE dans la région aux niveaux régional, national et local. Cette aide pourra inclure l'identification des besoins et de l'expertise existante dans le secteur de l'eau de même que les insuffisances à combler par les prestataires de service compétents.

3. OBJECTIFS DU PROJET MEKROU

L'objectif global de ce projet est de soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté au Burkina Faso, au Bénin et au Niger, à travers la gestion de l'eau dans des zones en développement.
Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants:

1. la mise en place du Cadre de coopération sur l'eau pour la croissance et la planification à long terme dans le bassin transfrontalier du Mékrou ;

2. l'élaboration d'une stratégie intégrée de gestion des ressources en eau pour la croissance verte dans le bassin de la rivière Mékrou (eau et sécurité alimentaire, développement urbain et rural approprié et conservation de l'environnement, pour répondre aux défis liés au changement climatique) et la promotion des investissements dans le secteur de l'eau.

4. DISPOSITION DE LA MISE ENOEUVRE DU PROJET MEKROU

Le GWP / AO a développé son programme de travail 2014 - 2016 dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie 2014-2019 du GWP, et aussi un certain nombre de projets destinés à être mis en œuvre dans la sous région ouest africaine.

La Commission Européenne a généreusement financé le projet intitulé « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin hydrographique transfrontalier de la Mékrou » (Burkina Faso, Bénin et Niger).

Le mécanisme global de coordination est contenu dans le rapport de l'atelier de lancement du projet.

Le dispositif suivant est mis en place pour la gestion de projet :

- **L'Unité de Projet** basée au bureau du GWP Afrique de l'Ouest à Ouagadougou. L'unité de projet est en relation permanente avec l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).
  Cette Unité de Projet comprend un Chargé de Projet à temps plein et un Assistant en Finance et Administration, et travaille sous la supervision du Secrétaire Exécutif du GWP Afrique de l'Ouest. Dans le cadre des missions de supervision, le Chargé de Projet et son Assistant auront à faire régulièrement des tournées d'inspection, de supervision et de suivi sur les différents sites du projet où une prestation est en cours d'exécution. Elle assure également la communication avec et entre tous les acteurs impliqués dans le projet.

- **Appui au projet.** Le GWPO à Stockholm est le signataire de l'accord entre le GWP et l'UE. Il assume la responsabilité contractuelle, la supervision d'ensemble, la surveillance financière, le contrôle qualité et le support technique auprès du bureau du GWP Afrique de l'Ouest et des autres PNE en fonction des besoins.

- **Communication projet.** Le GWP assure tant au niveau global qu'au niveau national une communication régulière avec les principaux partenaires, les responsables du Centre Commun des Recherches (CCR) et de l'UE à Bruxelles et dans leurs pays respectifs, de préférence selon une fréquence trimestrielle pendant la première année.

5. -OBJECTIFS DE LA MISSION

Les présents Termes de Référence portent sur les modalités de la conduite de l'étude sur l'activité relative à la « Préparation du programme de renforcement des capacités à partir des résultats des rapports pays sur les Evaluations participatives des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités, pour les organismes concernés au Bénin, Niger et au Burkina Faso dans les domaines (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) » couplée avec la ''Consolidation des résultats issus des inventaires faits au Bénin, au Burkina Faso et au Niger, des différents projets exécutés ou en cours d'exécution avec synthèse des activités, des résultats obtenus ou à obtenir et outils mis en place ou à concevoir, dans la zone délimitée pour le Projet intitulé « L'eau au service de la croissance et de la lutte

contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou »'' et ''la Consolidation du Diagnostic institutionnel participatifs avec consultation de tous les acteurs principaux ''.

Les TdRs se basent sur les documents du projet à savoir : **i)** '' Water for growth and poverty reduction in the Mekrou transboundary river basin version du 16 octobre 2013'' ainsi que sa version française « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin hydrographique transfrontalier de la Mékrou » (Burkina Faso, Bénin et Niger) ; **ii)** le rapport de l'atelier de lancement qui a eu lieu à Ouagadougou du 18 au 20 mars 2014. **iii)** Les rapports issus du Bénin, du Burkina Faso et du Niger sur l'étude sur « l'Evaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances, dans chaque pays (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière et organisation des ateliers de restitution au niveau national au Bénin, au Burkina Faso et au Niger » ; iv) Les rapports issus du Bénin, du Burkina Faso et du Niger sur ''Inventaires des différents projets exécutés ou en cours d'exécution avec synthèse des activités, des résultats obtenus ou à obtenir et outils mis en place ou à concevoir, dans la zone délimitée pour le Projet intitulé « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou »'' ; v) Les rapports issus du Bénin, du Burkina Faso et du Niger sur le ''Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux ''.

5.1 Objectif général

L'objectif général de la présente étude consiste à :

i) élaborer le programme de renforcement des capacités, au niveau de chaque pays à savoir le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, des agents des institutions impliquées dans la gestion du Projet Mékrou aux niveaux central, déconcentré et décentralisé (en se conformant aux découpages administratif et territorial de chaque pays concerné) en matière de gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) à partir des rapports pays sur les Evaluations participatives des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités, pour les organismes concernés au Bénin, Niger et au Burkina Faso dans les domaines (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) ; Il consiste à proposer au GWP/AO, sur la base d'une analyse de la situation actuelle, une véritable stratégie assortie d'un programme d'action opérationnel par pays (Bénin, Burkina Faso et Niger) lui permettant de contribuer pleinement à :

a) l'utilisation des outils mis en place par le Projet Mékrou et éventuellement d'autres outils développés par les autres initiatives ;

b) l'atteinte des objectifs du projet Mékrou ;

c) l'existence des ressources humaines bien qualifiées.

ii) faire la consolidation des études faites au Bénin, Burkina Faso et Niger sur ''les inventaires des différents projets exécutés ou en cours d'exécution avec synthèse des activités, des résultats obtenus ou à obtenir et outils mis en place ou à concevoir, dans la zone délimitée pour le Projet intitulé « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou »''. En faisant la synthèse des résultats issus des études portant sur l'inventaire de tous les projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du

Projet Mékrou et conduites au Bénin, au Burkina Faso et au Niger , il s'agira de rechercher une synergie entre les différents acteurs de toutes ces initiatives afin de s'assurer d'un développement harmonieux et durable du bassin de la Mékrou dans un esprit transfrontalier. Pour cela, l'analyse devra aussi tenir compte des projets exécutés par les institutions régionales.

- Au cours de la recherche, les thématiques suivantes doivent être explorées : Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- Amélioration des connaissances sur la ressource en eau ;
- Energie ;
- Agriculture ;
- Risques ;
- Biodiversité du parc W;
- Climat ;
- Erosion et dégradation des sols ;
- Conseil agro-météorologique ;
- Essais participatifs de réduction de la pauvreté.

iii) Faire la consolidation des études faites au Bénin, au Burkina Faso et au Niger sur le ''Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux ''. A ce niveau, il s'agira de faire la synthèse et de compléter en y apportant des éléments spécifiques du niveau régional afférents aux résultats issus des études exécutées aux Burkina Faso, Bénin et Niger sur le ''Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux''.

5.2 Objectifs spécifiques

Tout en prenant en compte les aspects sur la santé, le genre, la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits dans toutes les actions à mener dans le cadre de ce projet, les objectifs spécifiques visés de cette consultation sont :

5.2.1 Pour ce qui concerne le programme de renforcement des capacités :

- analyser le cadre organique des structures répertoriées dans les rapports pays issus de la conduite de l'activité « Evaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances, dans chaque pays (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) et organisation des ateliers de restitution au niveau national au Bénin, au Burkina Faso et au Niger » et l'adéquation poste/profil ;

- consolider l'identification et/ou identifier les institutions de formation dans le cadre de la gestion des ressources en eau et en matière de gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de la gestion de l'eau transfrontalière) ;

- proposer un programme d'action de renforcement de capacité avec des recommandations pour sa mise en œuvre tant aux niveaux régional que national ;

5.2.2 Quant à ce qui est de la consolidation des inventaires des projets exécutés ou en cours d'exécution :

i) analyser les rapports issus des études conduites au Bénin, au Burkina Faso et au Niger sur l'inventaire des projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du projet;

ii) consolider l'identification et/ou identifier des activités-doublons prévus dans le projet Mékrou à partir des rapports-pays;

iii) exploiter les données des projets exécutés ou en cours d'exécution par les institutions régionales ;

iv) consolider et/ou proposer de supprimer ou réaménager voire les reformuler, mais s'assurer de leur compatibilité avec les objectifs du projet lesdites activités-doublons à partir des rapports-pays;

v) consolider les propositions et/ou proposer un guide sur la synergie à mettre en place en vue d'une gestion optimale des ressources mises en œuvre dans le cadre du projet Mékrou.

5.2.3 Pour la consolidation du Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux avec intégration des éléments du niveau régional :

En complétant par des éléments spécifiques du niveau régional afférents à chacun des domaines (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de la gestion de l'eau transfrontalière), analyser et faire la synthèse des rapports issus des études conduites au Bénin, au Burkina Faso et au Niger sur le Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux.

5.3. Mandats du Consultant

Le mandat du consultant porte sur les principaux points suivants :

5.3.1. Pour ce qui est de l'élaboration du programme de renforcement des capacités

a. Analyse des rapports des PNE sur les Evaluations participatives des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière)

Le Consultant exploitera les résultats des différentes études conduites par les PNE au niveau de chaque pays et fera ressortir une synthèse sur les besoins en renforcement des capacités en matière de gestion des connaissances dans chaque pays sur les thématiques sus-énumérées par des méthodes professionnelles pour chaque organisme concerné.

b. Identification des institutions de formation dans le cadre de la gestion des ressources en eau et en matière gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière)

Sur l'analyse faite plus haut, le Consultant fera une synthèse sur les capacités disponibles aux niveaux national, régional et international pour assurer lesdites formations.

Il relèvera, pour chaque structure ainsi ciblée, les domaines de compétence spécifique d'activité.

c. Proposition d'un programme d'action de renforcement des capacités avec des recommandations pour sa mise en œuvre

Le Consultant devra proposer un programme d'action de renforcement des capacités comportant :

- une description des actions concrètes à mettre en œuvre pour répondre aux différents points cités plus haut ;

- une proposition des études complémentaires qui s'avéreraient nécessaires ;
- une évaluation des volumes financiers nécessaires à mobiliser et des recommandations sur une répartition de la prise en charge de ce programme entre l'Etat, les partenaires et les acteurs de l'eau ;
- une proposition de chronogramme de mise en œuvre de ce programme.

5.3.2. En ce qui concerne la consolidation des études relatives aux inventaires des projets exécutés ou en cours d'exécution au Bénin, au Burkina Faso et au Niger

a. Analyse des rapports issus des études conduites au Bénin, au Burkina Faso et au Niger sur l'inventaire des projets exécutés ou en cours d'exécution

Sur la base d'un examen des rapports-pays relatifs aux 'inventaires des projets exécutés ou en cours d'exécution et tenant compte éventuellement en cas de besoin des différents diagnostics et études réalisés par le projet Mékrou et/ou entreprises dans d'autres cadres, le Consultant fera une analyse critique desdits rapports en proposant un rapport-synthèse pour le niveau régional.

Il procèdera également à l'analyse des projets exécutés par les institutions régionales.

Il fera usage de ses propres connaissances pour améliorer la conduite de la présente mission.

b. Identification des activités-doublons au niveau du projet Mékrou

Sur la base des résultats de l'analyse menée ci-dessus, le consultant mettra en évidence la synthèse des activités-doublons au niveau du projet Mékrou par rapport aux autres initiatives dans la zone du projet à partir des rapports-pays. Après avoir justifié leur existence en activité-doublon pour l'atteinte des résultats, il proposera un rapport-synthèse de les supprimer ou s'il juge opportun, leur réaménagement ou leur reformulation.

c. Guide sur la synergie à mettre en place

Sur la base de la situation des analyses ci-dessus, le Consultant proposera un guide-synthèse sur la synergie à mettre en place entre le projet Mékrou et les autres initiatives en cours dans la zone du bassin de manière à développer un environnement favorable à la mise en œuvre du projet en sauvegardant la biodiversité qui s'y développe à partir des rapports-pays. Cette synergie sera composée des règles à observer, des méthodologies de collaboration, des actions à entreprendre et autres.

5.3.2. Quant à la consolidation des études du Diagnostic institutionnel participatif avec consultations de tous les acteurs principaux exécutés au niveau national

a. Analyse des rapports issus des études conduites au Bénin, au Burkina Faso et au Niger sur le Diagnostic participatif institutionnel avec consultation de tous les acteurs principaux

Le Consultant, sur la base d'un examen des rapports sur les études conduites au Bénin, au Burkina Faso et au Niger sur le Diagnostic participatif institutionnel avec consultation de tous les acteurs principaux, fera une analyse critique desdits rapports en faisant un rapport-synthèse. Il complètera ladite synthèse en y intégrant les éléments régionaux afférents aux mêmes problématiques

Il fera usage de ses propres connaissances pour améliorer la conduite de la présente mission.

b. Elaboration du répertoire sur le Diagnostic participatif des institutions

Sur la base des résultats de l'analyse menée ci-dessus, le Consultant élaborera un répertoire synthétique sur « le Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux » exécuté au niveau de chaque pays (Bénin, Burkina Faso et Niger) avec les éléments complémentaires du niveau régional».

5.3.4. Présentation du rapport lors d'un atelier régional

Le Consultant fera valider son rapport au cours d'un atelier régional à organiser par le GWP/AO dont il assurera la modération.

6. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Le principal résultat attendu de la présente mission est : Les rapports relatifs à i) la « Préparation du programme de renforcement des capacités à partir des résultats des évaluations nationales », ii) la ''Consolidation des résultats issus des inventaires faits au Bénin, au Burkina Faso et au Niger, des différents projets exécutés ou en cours d'exécution avec synthèse des activités, des résultats obtenus ou à obtenir et outils mis en place ou à concevoir, dans la zone délimitée pour le Projet intitulé « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou »'' et iii) la ''Consolidation du Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux '' sont validés et transmis au GWP/AO et comportant tous les éléments sus-indiqués dans l'objectif de la présente étude et structurés comme il suit :

i) Le programme de renforcement des capacités à partir des résultats des évaluations nationales devra comporter les éléments ci-après :

- l'état des lieux du personnel existant décrit et caractérisé par un diagnostic par rapport à ses capacités à mettre en œuvre les orientations en matière de gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) des structures nationales impliquées dans le projet Mékrou à partir de l'analyse des rapports des PNE sur les « Evaluations participatives des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités »;
- l'identification des institutions de formation dans le cadre de la gestion des ressources en eau et en matière de gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de la gestion de l'eau transfrontalière) ;
- le programme d'action de renforcement des capacités du personnel des structures impliquées dans le Projet Mékrou sur la période 2015-2018 dans le cadre de la gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) avec des recommandations pour sa mise en œuvre ;

ii) la ''Consolidation des résultats issus des inventaires, faits au Bénin, au Burkina Faso et au Niger, des différents projets exécutés ou en cours d'exécution avec synthèse des activités, des résultats obtenus ou à obtenir et outils mis en place ou à concevoir, dans la zone délimitée pour le Projet intitulé « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou »'' qui devra comporter les éléments ci-après :

- consolidation de l'identification et/ou l'identification des activités-doublons au niveau du projet Mékrou et les autres projets;

- consolidation des propositions et/ou proposition d'annulation des activités-doublons au niveau du projet Mékrou ou de leur réaménagement voire leur suppression ;
- consolidation du Guide sur la synergie à mettre en place en vue d'une gestion optimale des ressources du projet Mékrou.

iii) la ''Consolidation du Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux en y intégrant les aspects spécifiques du niveau régional '' qui devra, quant à lui, faire une synthèse sur le « Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs au niveau national ».

Le rapport provisoire est validé au cours d'un atelier organisé par le GWP/AO. Suite à cette étape, le Consultant élabore la version définitive dus rapport qui doit prendre en compte les recommandations découlant de l'atelier de validation.

Le rapport final de l'étude composé des trois (03) volumes sera remis sur support papier et sous forme de fichier électronique sur CD-ROM en quatre (04) exemplaires.

7. LIVRABLES ATTENDUS DE LA MISSION

Les principaux livrables attendus de l'exécution de la présente activité est « Le rapport de la Préparation du programme de renforcement des capacités à partir des résultats des évaluations couplée avec la Consolidation des résultats issus des inventaires faits au Bénin, au Burkina Faso et au Niger, des différents projets exécutés ou en cours d'exécution avec synthèse des activités, des résultats obtenus ou à obtenir et outils mis en place ou à concevoir, dans la zone délimitée pour le Projet intitulé '' L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou '' et ''la Consolidation du Diagnostic institutionnel participatifs avec consultation de tous les acteurs principaux » est validé et transmis au GWP/AO.

A l'issue de cette prestation, le Consultant devra produire et remettre à l'équipe du GWP/AO un rapport provisoire en trois (03) volumes comme suit:

- **Volume 1** : Il se consacrera au programme de renforcement des capacités et sera structuré en 3 parties ci-après :
  - Partie 1 : Etat des lieux du personnel existant pour la mise en œuvre de la gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) de toutes les structures impliquées dans le projet Mékrou;
  - Partie 2 : Identification des institutions de formation dans le cadre de la gestion des ressources en eau et en matière de gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) ;
  - Partie 3 : Programme d'action de renforcement des capacités des structures nationales impliquées dans le Projet Mékrou dans le cadre de la gestion des connaissances (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière) sur la période 2015-2018 avec des recommandations pour sa mise en œuvre ;

- **Volume 2** : Il se rapportera à la consolidation des résultats de l'inventaire des projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone du projet au niveau de chaque pays et comportera les parties suivantes :
    - Partie 1 : Consolidation de l'identification des activités-doublons au niveau du projet Mékrou et les autres projets ;
    - Partie 2 : Consolidation de la proposition d'annulation des activités-doublons au niveau du projet Mékrou ou de leur redéfinition ;
    - Partie 3 : Elaboration du Guide-synthèse à partir des Guides contenus dans les rapports-pays sur la synergie à mettre en place en vue d'une gestion optimale des ressources du projet Mékrou. ;

Volume 3 : Il sera consacré à la synthèse sur le Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux en y intégrant les éléments spécifiques y afférents au niveau régional avec un répertoire-synthèse.

Le rapport final de l'étude composé des trois (03) volumes sur support papier et sous forme de fichier électronique sur CD-ROM en quatre (04) exemplaires sera transmis au GWP/AO.

8. COMPOSITION DE L'EQUIPE DU CONSULTANT

Le Consultant doit avoir une équipe composée comme suit :

- ***Un Chef de mission*** : spécialiste en développement organisationnel et développement institutionnel orienté sur la gestion des ressources humaines et au renforcement des capacités, ayant le niveau Bac +5 et une expérience avérée dans l'élaboration de plan et/ou de schéma de développement des ressources humaines. Il doit justifier d'au moins 10 ans d'expérience acquise au plan national ou international. Il doit justifier des expériences en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et en évaluation des performances et compétences d'une institution chargée des missions de service public.
- Il doit également avoir de très bonnes connaissances des enjeux du secteur de l'eau et de l'approche GIRE, une bonne connaissance des compétences dévolues ou transférables aux collectivités décentralisées au Bénin, au Burkina Faso et au Niger, et une forte capacité de synthèse et de rédaction. Une expérience en matière gestion institutionnelle du secteur de l'eau sera considérée comme un atout.
- ***Un expert en Gestion Intégrée des Ressources en Eau*** : Ingénieur niveau BAC+5 en hydraulique, génie rural, aménagement, ressources naturelles ou tout autre domaine connexe, spécialiste des problématiques du secteur de l'eau et plus particulièrement des questions GIRE. Il doit justifier d'au moins 10 ans d'expérience acquise au plan national ou international et avoir une bonne connaissance des institutions chargées des missions de service public dans le domaine de l'eau.
- ***Un expert Environnementaliste*** : Ingénieur niveau BAC+5 en environnement, ressources naturelles ou tout autre domaine connexe, spécialiste des problématiques du secteur de l'environnement. Il doit justifier d'au moins 10 ans d'expérience acquise au plan national ou international et avoir une bonne

connaissance des institutions chargées des missions de service public dans le domaine de l'environnement.

Le Consultant peut en outre s'adjoindre d'autres compétences dont il argumentera la présence dans son équipe.

9. DEMARCHE/MODALITES DE L'EXECUTION DE LA MISSION

Le Consultant travaillera en étroite relation avec l'équipe du GWP/AO à qui il rendra régulièrement compte de l'avancement de l'étude. Il devra consulter les structures impliquées dans le Projet Mékrou et concernées par l'étude. Il devra en outre s'appuyer sur :

- ✓ une consultation documentaire : i) rapports des 3 pays sur la mise en œuvre de l'activité « Evaluation participative des capacités existantes et des besoins en renforcement des capacités pour les organismes concernés en matière de gestion des connaissances, dans chaque pays (GIRE, changement climatique, planification à tous les niveaux et de gestion de l'eau transfrontalière et organisation des ateliers de restitution au niveau national au Bénin, au Burkina Faso et au Niger » ; ii) étude des textes législatifs et réglementaires, des résultats des études précédentes, des orientations politiques proposées dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de la GIRE au Bénin, au Burkina Faso et au Niger ; iii) rapports des 3 pays sur la mise en œuvre de l'activité « Inventaire des projets ou en cours d'exécution avec synthèse des activités, résultats obtenus ou à obtenir au niveau du Bénin, du Burkina Faso et du Niger» ; iv) étude des documents du projet Mékrou ; v) Rapport de l'atelier de lancement du projet Mékrou ; vi) étude éventuelle des documents régissant les autres projets identifiés au Bénin, au Burkina Faso et au Niger, des résultats des études précédentes, des orientations politiques proposées dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de la GIRE au Bénin, au Burkina Faso et au Niger ; vii) rapports des 3 pays sur la mise en œuvre des activités « Diagnostic institutionnel participatif avec consultation de tous les acteurs principaux »; etc.…
- ✓ des rencontres avec, les Ministères en charge de l'Eau, de l'Environnement et de l'Agriculture des 3 pays, les structures centrales et déconcentrées de la Direction en charge de l'Eau, de l'Agriculture et de l'Environnement des 3 pays, des Ministères en charge de la météorologie des 3 pays, de leurs services déconcentrées, des structures décentralisées impliquées dans le projet Mékrou;
- ✓ des rencontres avec les principaux partenaires techniques et financiers et les institutions régionales intervenant dans le secteur de l'eau, y compris les ONG finançant des projets ;
- ✓ des rencontres avec les structures de formation sur l'eau.

10. DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

L'étude devra être réalisée dans un délai total de trente (30) jours ouvrés avec la réalisation d'un rapport provisoire et d'un rapport final.

Toutefois, cette estimation de délai ne comprend pas les délais de réaction et de validation par le GWP/AO. Le Consultant présentera un chronogramme en annexe qui illustre l'enchaînement dans le temps des différentes étapes de la présente mission. .

11. MOYENS MATERIELS A METTRE EN ŒUVRE

Le Consultant assurera la prise en charge des frais de subsistance et de déplacement de son personnel en ville et sur le terrain, et de tout autre moyen d'équipement et de fonctionnement qu'il jugera utile à la réalisation de l'étude.

A cette fin, le Consultant devra disposer des moyens de déplacement nécessaires à la bonne exécution de la mission. Il prendra en charge tous les frais de fonctionnement de ces véhicules (carburant, entretien, chauffeur, assurances, etc.).

12. SUIVI DE LA PRESENTE MISSION

La supervision de l'étude sera assurée par l'Unité de Gestion du Projet.

Rôle du Chargé de Projet

Le GWP/AO est le commanditaire de la présente étude. A ce titre il est l'interlocuteur et le superviseur du Consultant. Mais, il délègue ses pouvoirs au Chargé de Projet dont le cahier de charges est le suivant :

- ✓ Orienter en cas de besoin le Consultant sur le travail à faire et superviser la conduite de ladite mission ;
- ✓ Appuyer le Consultant si nécessaire (mise à disposition de documents référentiels, échanges/discussions réguliers avec le Consultant, etc.).
- ✓ Organiser les réunions de discussions/d'échanges sur divers sujets (collecte et validation des données nécessaires, etc.).
- ✓ Participer si nécessaire aux réunions/ateliers de validation des éléments organisés par le Consultant.
- ✓ Réceptionner le rapport provisoire du Consultant;
- ✓ Transmettre au Consultant les commentaires et observations sur les rapports provisoires ;
- ✓ Organiser la validation des différents rapports soumis au GWP/AO par le Consultant ;
- ✓ Transmettre et diffuser les rapports au niveau des acteurs impliqués dans la gestion du Projet Mékrou ;
- ✓ Organiser les réunions du Mécanisme Global de Coordination ;
- ✓ vérifier la conformité de la facturation du Consultant conformément aux modalités de paiement définies par les documents de base du présent projet ;

13.0 DEPOT DES OFFRES

Le poste est basé à Ouagadougou, Burkina Faso, mais le travail pourra nécessiter des voyages vers le Bénin et le Niger.

Seules les personnes morales ou physiques ayant les qualifications et expériences en rapport avec cette étude doivent postuler, et les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

Le dossier de candidature doit comporter : i) une lettre de candidature adressée au GWP/AO en ayant soin de marquer clairement le titre de l'appel à candidature ; ii) un ou les curriculum vitae détaillés de (ou des) l'expert (s) avec les noms, coordonnées de trois personnes de référence ; iii) les copies légalisées des diplômes obtenus ; iv) la méthodologie pour l'exécution de l'étude; v) l'offre financière pour la consultance ; vi) le chronogramme détaillé ; vii) la liste des moyens logistiques ; viii) l'offre financière élaborée sous forme de devis quantitatif et estimatif avec les prix en Hors et en Toutes Taxes Comprises . Ce dossier doit être envoyé par courrier électronique au Secrétariat Exécutif du GWP/AO, au plus tard le 08 août 2014 **recrutement.gwpwestafrica@aol.fr** avec copie à **secretariat.gwpao@gwpao.org** **et au corneille.ahouansou@gwpao.org**.

Seul le candidat ou la structure sélectionné sera contacté.

De plus amples informations sur le GWP sont disponibles sur le site Web du GWP : www.gwpao.org ou http//www.gwp.org

14.0 CONTACT

Les renseignements complémentaires sur les présents termes de référence pourront être obtenus à l'adresse suivante :

M. Corneille AHOUANSOU, Chargé de Projet. Cité Ouaga 2000 ; Avenue Charles Bila Kaboré, 05 B.P. 6552, Ouagadougou 05 ; Tel : 50 36 18 28/ 50 48 31 93

Email : corneille.ahouansou@gwpao.org